



Message concernant une amie qui n'a pas de PC

Par **annie2011**, le **28/10/2010 à 14:30**

Bonjour,

Je vais essayer de résumer cette affaire si complexe que je ne sais plus vers qui me tourner pour apporter de l'aide à mon amie.

Elle est en procédure de divorce depuis plus de 3 ans.

Elle rencontre d'énormes difficultés avec son avocate sur tous les plans :

- honoraires exorbitants et là vous n'allez pas me croire ; elle a payé jusqu'à ce jour 50 000 euros ; non je n'ai pas fait d'erreur de zéro ; et la procédure n'est pas terminée car en 3 ans il n'y a eu que la non-conciliation ; bien sûr il faudrait pouvoir rentrer dans les détails, ce qui est impossible ici,

- communication : elle a énormément de mal à la joindre se faisant "jeter" et se voit lui demander de rappeler plus tard et elle n'est toujours pas là. Bref, on ressent fortement le non-désir de lui parler. Cette avocate se permet de lui faire des remontrances qui vont jusqu'à l'écrit ou bien par téléphone lorsque mon amie étant hospitalisée et ayant demandé une permission pour s'absenter pour raison personnelle, s'est entendu dire au téléphone : "Vous me rappellerez lorsque vous serez calmée" ???????

- conseils : au travers de ce que mon amie me dit, j'ai le fort sentiment que son avocate est tellement odieuse avec elle, qu'elle fait tout son possible pour ne pas la conseiller ; ce qui a pour conséquence que mon amie ne lui demande plus rien.

Je dois vous dire que l'on a découvert l'an dernier à mon amie, une maladie auto-immune qui détruit ce qui nourrit ses muscles (genre sclérose en plaques) et qu'elle est seule devant toutes ces difficultés.

Malheureusement, son mari lui met les "bâtons dans les roues" de façon perverse et je n'en rajoute pas...

Leur maison est mise en vente depuis environ 2 ans mais pas de vente jusqu'à ce jour et cela complique encore l'affaire.

Désolée, je ne peux pas plus synthétiser, mais je suis loin de vous avoir donné tous les détails.

Alors, SVP, aidez-moi, mais surtout, aidez mon amie car je ne peux plus la voir se détruire dans ce divorce.

J'ai beaucoup de contact avec elle par téléphone, car je vis à 80 kms ce qui est peu mais je suis moi-même en invalidité et ne puis la voir aussi souvent que je le voudrais.

Que puis-je faire pour elle ? Je voudrais tant qu'elle s'en sorte et qu'elle puisse enfin penser à elle et se soigner sérieusement.

Merci de votre aide,

Par **Domil**, le **28/10/2010** à **17:49**

Elle change d'avocat, elle étudie ce qu'on lui a fait payer et pourquoi, afin de voir s'il y a eu abus.